

POINT PRESSE DU JEUDI 12 NOVEMBRE 2020 A 14H30

La communauté de communes lance son Atlas de la biodiversité en vallée de l'Hérault

La décision a été rendue le 22 octobre 2020 : la Communauté de communes Vallée de l'Hérault fait partie des 12 lauréats en Occitanie, et des 46 lauréats à l'échelle nationale, de l'Appel à projets « Atlas de la biodiversité communale » porté par l'Office français de la biodiversité (OFB), parmi 30 dossiers déposés en Région.

Déjà engagée dans un projet de territoire pour une vallée durable, démocratique et digitale, gestionnaire du Grand Site de France Gorges de l'Hérault, gestionnaire de trois sites Natura 2000, et reconnue « Territoire engagé pour la nature », la communauté de communes se félicite de ce succès et s'apprête à lancer, début 2021, son Atlas de la biodiversité. C'est la suite logique après l'Atlas de la biodiversité communale initié par la commune de Pouzols et les associations Apnée et Lus en 2018 qui avait fait naître un enthousiasme des habitants et des élus des communes alentours.

La communauté de communes va ainsi percevoir une aide de 80 000 € de l'OFB, soit 51% du montant total du projet qui s'élève à 157 500 €, pour mettre en œuvre, avec les habitants et les associations locales, des inventaires de la biodiversité sur le territoire intercommunal et mener des actions de sensibilisation. C'est le budget le plus important de la Région Occitanie et c'est également un engagement fort de l'intercommunalité.

Il est attendu de ce projet que la biodiversité soit à l'avenir mieux intégrée dans les projets, individuels ou collectifs, privés ou publics, menés sur le territoire, en proposant des outils concrets pour que ces nouvelles connaissances soient utiles et utilisées par tous. Ainsi, cette démarche volontaire vise à améliorer les connaissances sur la faune et la flore locales, à impliquer et sensibiliser les habitants de tous âges à la protection de la biodiversité. Pour ce faire, scolaires, grand public, associations, agriculteurs et habitants du territoire seront invités à participer à un véritable programme de sciences participatives.



Des inventaires participatifs se dérouleront durant trois ans pour recenser en priorité les oiseaux de la plaine, les mammifères tels que les chauves-souris, et les insectes (abeilles, coléoptères...).

En plus de cette contribution de la population, des scientifiques vont compléter les inventaires.

La priorité sera donnée à la plaine agricole et viticole, qui fait l'identité du territoire. En effet, l'importante biodiversité présente dans la plaine est peu connue. Pourtant, de nombreuses espèces peuvent se révéler utiles à l'agriculture, notamment dans le cadre de la régulation des insectes ravageurs de la vigne ou de l'olivier.

Les inventaires seront suivis d'une concertation publique invitant l'ensemble des acteurs à participer à une réflexion. Elle devra permettre, d'ici fin 2023, d'identifier les actions concrètes qui seront menées pour préserver la biodiversité à l'échelle intercommunale.

Parole d'élue

« Nous avons lancé avec les associations Aprée et Lus un premier Atlas de la biodiversité communale (ABC) à Pouzols en 2018. Outil de sensibilisation, de sciences participatives et support pédagogique, il est l'occasion de réaliser un véritable diagnostic environnemental, mais aussi un moyen d'accompagner la transformation des politiques locales autour de la question.

Un Atlas de la biodiversité sur le territoire intercommunal en est la suite logique et devra permettre d'impliquer l'ensemble de la population et des acteurs locaux, de leur faire connaître les espèces locales, et ainsi de les sensibiliser à la protection de la biodiversité, cause majeure et plus que jamais d'actualité.

Pour ce faire, nous allons nous appuyer sur la population, mais aussi en particulier sur nos associations locales spécialisées et compétentes en matière d'environnement et de protection de la biodiversité. Leur participation à ce dispositif est primordiale. Elles nous accompagnent d'ailleurs régulièrement autour de nos actions dans le cadre des missions de l'intercommunalité pour sensibiliser le plus grand nombre au respect de l'environnement. »



Véronique Neil, 3^e vice-présidente
de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault
chargée de l'environnement et de la commission cadre de vie
Maire de Pouzols

Un projet qui s'articule autour des 3 axes du projet de territoire pour une « Vallée 3D »

Les « 3 D » constituent les grands principes du projet de territoire 2016-2025 de la communauté de communes pour une « Vallée 3D » avec lesquels s'articulent des objectifs stratégiques :

- D comme Durable,
- D comme Démocratique,
- D comme Digital.

Durable : s'inscrire dans une croissance soutenable

La protection de l'environnement est un engagement fort de l'intercommunalité qui compte parmi ses compétences optionnelles la protection et la mise en valeur de l'environnement. En effet, elle cherche à favoriser un développement harmonieux du territoire dans les relations entre les habitants et leur environnement. Cela se traduit par des actions de préservation des espèces et habitats sur ses sites Natura 2000 et de protection du Grand Site de France Gorges de l'Hérault. Par ailleurs, elle assure la mise en œuvre de sa compétence obligatoire de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

La communauté de communes est notamment gestionnaire de 3 sites Natura 2000, où elle mène des actions de sensibilisation auprès des publics avec le soutien de ses partenaires associatifs. Plus de 40% du territoire de la vallée de l'Hérault se trouve sur un site Natura 2000, tous regorgeant d'espèces considérées comme rares et sensibles à l'échelle européenne.

Elle est aussi co-gestionnaire du Grand Site de France Gorges de l'Hérault qui s'étend sur 10 communes et organise, avec les communautés de communes Grand Pic Saint-Loup et Cévennes Gangeoises et Suménoises, des actions en faveur de la protection de ses paysages remarquables.

En parallèle, l'intercommunalité est lauréate depuis novembre 2019 de l'Appel à projets « Territoire engagé pour la nature », une reconnaissance soutenue par le Ministère de la Transition écologique et Solidaire, Régions de France, l'Agence Française pour la Biodiversité et les Agences de l'eau. Son Atlas de la biodiversité s'inscrit parmi les projets concrets et innovants qu'elle va mener dans ce cadre. Son engagement s'élargit ainsi à l'ensemble du territoire, et pas seulement aux espaces naturels et remarquables puisque l'Atlas de la biodiversité concerne les 28 communes de la vallée de l'Hérault, soit un périmètre de 481 km² qui compte plus de 39 000 habitants.

Démocratique : faire vivre une gouvernance participative

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault, dans les projets qu'elle porte, s'attache à tenir compte de la demande citoyenne et de favoriser une citoyenneté active, des enjeux majeurs autour des valeurs républicaines et démocratiques.

Ainsi, elle a décidé de mobiliser à nouveau la population pour élaborer son Atlas de la biodiversité. Au-delà d'une simple concertation, elle va s'appuyer sur les habitants, les acteurs du territoire, les agriculteurs, le tissu associatif, particulièrement riche, ainsi que les plus jeunes en milieu scolaire, pour construire ce projet.

Tous seront invités à prendre part à des inventaires participatifs pour recenser différentes espèces de la faune et de la flore locales, principalement dans la plaine agricole.

Digital : saisir les opportunités de développement numérique

D'autant plus nécessaires dans le contexte sanitaire délicat auquel les populations sont confrontées, les outils du numérique continuent de se développer en vallée de l'Hérault. Ils changent les modes de fonctionnement des professionnels, des services, mais aussi des particuliers.

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault, territoire à la fois rural et périurbain, s'adapte à ces mutations et propose des alternatives numériques pour une meilleure intelligence territoriale. Parmi les moyens mis en œuvre pour ce faire, elle accompagne les bibliothèques pour qu'elles puissent se doter d'outils numériques et proposer des ateliers sur cette thématique, égraine sur son territoire des points d'accès au wifi territorial...

Dans cet esprit, les outils mobilisés pour l'élaboration de l'Atlas de la biodiversité feront la part belle au numérique. L'intercommunalité mène donc une réflexion sur la mise en place d'outils faisant appel aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, tels une cartographie interactive en ligne pour identifier les sites concernés par les inventaires et les zones de localisation des espèces ; ou bien la création d'une animation vidéo présentant l'Atlas de la biodiversité accessible à tous.

www.cc-vallee-herault.fr

Contacts presse :

Pauline Bousquet pauline.bousquet@cc-vallee-herault.fr

Gilles Cohen gilles.cohen@cc-vallee-herault.fr